

Règlement du concours

Article 1 : conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement dans son intégralité. Chaque participant peut proposer plusieurs logos. Le participant devra également fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse, téléphone et email.

Article 2 : cahier des charges

- le logo doit être compris dans un format compris entre 10*10 et 20*20cm
- Utilisation des couleurs du club : blanc, rouge, bleu
- Utilisation du terme « E.S.F.C » et « FALAISE »

Article 3 : droits d'auteur

Les participants garantissent que leur création est originale et qu'ils sont titulaires de la totalité des droits d'auteur sur celle-ci. Le participant accepte que les droits d'auteur du logo qu'il a produit dans le cadre de ce présent concours soient transférés, à titre exclusif et gratuit et pour une durée illimitée, à l'association.

Le participant autorise l'association à exploiter le logo et accepte expressément que celui-ci soit éventuellement modifié. Cette autorisation implique la reproduction et la communication publiques du logo par le biais de supports papier, numérique ou Internet. Le participant renonce à réclamer une rémunération du fait de cette exploitation. En participant au concours, le candidat autorise la publication du logo, sans réclamer de participation financière, pour toutes les opérations liées au présent concours : diffusion, reproduction, exposition et publication. Au cas où l'association récompenserait la création d'un participant dont il n'est pas l'auteur, et si l'auteur véritable se manifestait et se retournait contre elle, celle-ci se réserve le droit de se retourner à son tour contre le participant.

Article 4 : modalité de sélection du gagnant

Le choix du gagnant se fera par les licenciés du club. Le gagnant sera informé par téléphone

Article 5 : Prix

Les licenciés sélectionneront la meilleure création et le bureau récompensera le gagnant par les lots indiqués en page précédente. Le prix ne pourra pas être réclamer sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement, il n'est ni cessible, ni remboursable.

Article 6 : modalité de modification du concours L'association se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler le concours sans préavis. Sa responsabilité ne pourra alors en aucun cas être engagée et aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

Article 7. Limite de responsabilité.

L'association ne saurait être tenue pour responsable du non-respect du droit à l'image par le participant. Celui-ci s'engage à dégager l'association de toute responsabilité en cas de réclamations émanant de tiers du fait d'une contrefaçon de copyright ou de la violation des droits d'exploitation ou de propriété, qu'elle qu'en soit la nature

Article 8 : Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours.

Date de clôture du concours : 28 avril 2018

GRAND JEU CONCOURS !

ESFC FALAISE

« Un nouveau logo,
un nouveau slogan
pour notre club ! »



ESFC FALAISE

A vous de jouer !

L'ESFC Falaise souhaite associer ses licenciés à la création d'un nouveau logo et par la même occasion d'allier ce nouveau logo à un slogan. Le club organise un concours afin de renouveler son identité.

Le concours démarre le **8 décembre 2017** et se termine le **28 Avril 2018**.

Pour participer, adressez vos projets par mail à l'adresse suivante : concours.esfcf@gmail.com

ou déposez vos projets dans la boîte à idée du club.

En indiquant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone

Cahier des charges :

-Le logo doit être proposé dans un format compris entre 10x10 et 20x20cm. Les créations peuvent être soumises sur papier libre, ou support électronique dans un format image (jpeg, bmp, pdf...)

-Utilisation des couleurs du club : blanc, rouge, bleu

-Utilisation des termes « E.S.F.C » et « FALAISE »



Chronologie :

Du 8 Décembre 2017 au 5 Mars 2018

Envoi ou dépôt des propositions de logos et/ou slogans

Du 6 Mars au 31 Mars 2018

Choix de 3 logos et 3 slogans par le bureau, le comité directeur et les éducateurs du club.

Après la sélection de 3 logos et 3 slogans qui auront le plus de suffrages, un choix définitif sera effectué par les licenciés sur la période **du 7 au 28 Avril**, lors d'un vote réalisé au foyer.

Récompenses :

LOGO

- 1er prix logo : un bon d'achat d'une valeur de 100€
- 2e prix : bon d'achat 50€
- 3e prix : bon d'achat 30€

SLOGAN

- 1er prix : un bon d'achat d'une valeur de 50€
- 2e prix : bon d'achat 30€
- 3e prix : bon d'achat 20€

(à valoir sur la boutique du club)

Le logo et le slogan seront présentés officiellement lors du tournoi du club.



Responsables du concours
Philippe Duchesne
Comité directeur

Damien Lenoir
Comité directeur

Médéric Malhère
Responsable technique